

# Bulletin de la Société philomatique vosgienne

Société philomatique vosgienne. Bulletin de la Société philomatique vosgienne. 1885-1886.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:utilisationcommerciale@bnf.fr).



# NOTICE HISTORIQUE

SUR

## SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE

---

A huit kilomètres de Saint-Dié-des-Vosges, vers le Nord-Ouest, se trouve, formée de hameaux éloignés les uns des autres, une commune qui s'appelle *Saint-Michel-sur-Meurthe*.

J'ai déjà parlé, dans les Bulletins de la *Société de Géographie de l'Est*, de cette commune au point de vue purement géographique. Je vais essayer de retracer et, s'il est possible, de compléter l'histoire de cette petite localité.

Les plus anciens habitants connus du pays étaient les *Leuci* ou *Leuques*, tribu gauloise que César nous montre comme la plus habile à manier l'arc et à lancer les flèches. Ils avaient établi un temple et une forêt sacrée à *Belmont*, éminence sur laquelle est bâtie l'église actuelle du village. *Bellus Mons*, le nom primitif de cette côte isolée de forme conique, était consacré au culte, fort répandu dans toutes les nations de race celtique, de *Bellinus* ou *Belenus*, comme le prouvent les nombreuses localités du nom de *Belmont*, *Blâmont*..., les lieux dits *Palmont*, *Bâmont*..., et surtout le mot *Ballon* affecté aux principales sommités de nos montagnes vosgiennes.

Les Gaulois ont trouvé au haut de la côte un plateau où ils s'empressèrent d'établir un autel à *Belenus*, la principale de leurs divinités : c'était une pierre longue et large assise sur quatre autres servant de pieds. Sur cette sorte de table, les

farouches *druïdes* immolaient les *victimes*, souvent *humaines*, qu'ils réclamaient au nom de leurs *dieux inoffensifs*.

L'autel de Belenus occupait le centre d'une *plate-forme circulaire* d'environ cinquante mètres de diamètre. Autour de ce petit plateau, et formant comme une enceinte, s'élevaient de vieux chênes, dans les branches desquels s'entrelaçaient les rameaux verdoyants du *gui sacré*. Ces arbres, que seule la faucille d'or du druide pouvait toucher, formaient une *forêt* épaisse et sombre où le pied des simples mortels n'avait jamais pénétré. Ils survécurent longtemps au culte druidique, et de nos jours encore leur souvenir est conservé, mais la plupart de nos paysans semblent l'avoir oublié. Le *Chénat*, nom donné au versant septentrional du monticule de Belmont, ne rappelle-t-il pas la *chênaie* sacrée des Druides ? Cette table, ces pierres, cette forêt étaient, de la part de nos trop crédules ancêtres, des objets pour lesquels ils avaient la plus grande vénération.

La situation était des mieux choisies pour l'exercice du culte, car de tous les points de la contrée avoisinante on peut voir le temple des Dieux, dont la vue prédispose à la prière et fait songer à l'éternité.

Les Romains arrivèrent ensuite, sous la conduite de Jules César, qui établirent leur domination sur toute la Transalpine. Le pays changea complètement : les forêts vastes et épaisses firent place aux champs cultivés et aux pâturages ; les étroits sentiers furent élargis et devinrent les belles routes romaines ; les humbles bourgades, à peine peuplées, furent agrandies, gratifiées de temples, d'amphithéâtres, d'aqueducs, de bains . . . ; elles prirent, avec un nouveau nom, le rang de capitales des nouvelles divisions administratives. Sur les côtes élevées, des forts, *castella* ou *stativa castra*, s'édifiaient pour la sûreté des routes. Et, de distance en distance, les

nouveaux possesseurs de la Gaule établirent un *forum* ou *market*, auquel s'approvisionnaient les troupes et les voyageurs.

Toute la partie orientale des Vosges était à peu près couverte par une vaste et sombre forêt, au milieu de laquelle semblait cachée *Moutwn* (encore appelée moutone par nos villageois) dont le nom signifie « motte, amas de terre, éminence. » C'était une *ville très importante* sous les Gaulois, sans doute la *première* des cités de l'Est des Vosges, mais qui est devenue le petit village de Mortagne, au canton de Brouvelieures. Elle ne fut pas agrandie par les Romains, parce que cette cité ne se trouvait pas à proximité d'une des nombreuses voies dont ils dotèrent notre région : d'ailleurs, par sa position au milieu des montagnes, dans une vallée peu ouverte, elle ne parut pas à nos conquérants offrir assez d'importance pour être dotée de quelques grands travaux. Un autre motif les avait peut-être déterminés à laisser les choses dans l'état où ils les avaient trouvées : le profond attachement des populations montagnardes à leurs anciennes croyances.

A cette époque, les *familles* vivaient agglomérées ou éparées; elles habitaient non des cavernes, puisqu'il n'en existe pas dans le pays, mais des huttes, des cabanes faites comme celles des anciens Gaulois.

Le Grand-Jumeau conserve encore quelques vestiges d'une porte taillée dans le rocher, derniers restes d'un *stativa castra* que les Romains établissaient sur les hauteurs pour la sûreté des routes. Il est à remarquer qu'une voie romaine de Rambervillers au Bonhomme (peut-être une partie de celle qui reliait *Tullum* (Toul) à *Mons Brisiacus* (Vieux-Brisach), passait par La Salle (près des Fossottes), le Void-de-Parupt, le bourg de Chaumont (aujourd'hui détruit), La Vacherie, Herbaville, Hellieu (une seule ferme rappelle ce village détruit au XVII<sup>e</sup> siècle) et l'ancien *forum* du faubourg Saint-Martin de Saint-

Dié. L'ancienne route de Rambervillers suit, sur de grandes distances, cette voie romaine très apparente encore au Void-de-Parupt et à La Vacherie.

L'empereur Auguste avait divisé le pays en régions ou provinces. Saint-Michel fit partie de la *Belgique* et certainement de l'évêché de *Granum* (Grand, près de Neufchâteau). Dès lors notre commune eut le sort de toute la contrée située au Nord des Faucilles et à l'Ouest des Vosges : invasions des Barbares, des Francs et des Huns, qui détruisirent l'œuvre de civilisation commencée par les Romains. L'Austrasie, dans laquelle son territoire disparut, sortit glorieuse des grandes luttes qu'elle eut à soutenir contre la Neustrie et la Bourgogne. C'est à cette époque qu'existait un *bourg* situé dans un finage à 500 mètres environ à l'Ouest du village de Brehimont, au lieu dit *Bourghémont* (il était écrit autrefois Bourg-Chémont). Cette ancienne bourgade aurait sans doute donné son nom de *Chaumont* à la région avoisinante, le *Chaumontois*, devenue plus tard le Pays des Vosges. On sait que plus tard Saint-Dié et ensuite Mirecourt en furent la capitale.

Tout rappelle ce bourg, qui a dû avoir une importance assez grande : son emplacement, une montagne située à 3 kilomètres au Sud-Ouest, une ferme et un bois de la commune actuelle de Taintrux, appelés « *Devant-Chaumont* » et situés au pied de la montagne de ce nom.

Les habitants de *Chaumont*, à de nombreuses reprises, se seraient, pendant les invasions et les guerres des premiers siècles de notre monarchie, réfugiés dans un château bâti par un homme puissant au dessus de la côte et, antérieurement à l'édification de ce castel, dans le *stativa castra* du Grand-Jumeau.

La population avait beaucoup diminué quand arriva le pieux évêque de Nevers, fondateur du monastère de Galilée ou des

Jointures, qui devint bientôt un foyer de civilisation. Si le clergé et les seigneurs étaient libres, les paysans, dont nous devons seuls nous occuper ici, alors serfs ou esclaves, étaient dans la plus complète dépendance et gémissaient sous le joug monacal.

La saline du Lachoir était à cette époque en pleine exploitation. Peut-être le village de Sauceraï existait-il déjà ?

Charlemagne avait succédé à Pépin, son père. Il venait souvent dans les Vosges se reposer des fatigues de ses nombreuses excursions en Saxe. Il éleva des églises et des palais; il aimait à pêcher dans la Meurthe, « ce fleuve vaste et poissonneux, » dans la Vologne et la Moselle, et à chasser l'auroch sur les hauteurs des Vosges et dans les bois de Mortagne; une roche, au dessus de La Bolle, s'appelle encore la *Chaise-du-Roi*, parce que, dit-on, le grand empereur s'y reposa plusieurs fois.

Le *château* existait déjà, car Gravier dit que « le comte de Chaumont eut pour sa part le monastère de Saint-Dié (860) que cent ans auparavant Charlemagne avait donné à l'abbaye de Saint-Denis. » Il était donc, à cette époque, le chef-lieu d'un *comté* qui embrassait sur les deux rives de la Meurthe une forte partie de l'arrondissement de Saint-Dié. Ce comté, le *Chaumontois*, formait une division territoriale fort importante, qui fut désolée au IX<sup>e</sup> siècle par l'invasion des Huns ou Hongres; leur passage est marqué en de nombreuses localités : Honville, section de Laveline-de-Saint-Dié, n'est-il pas une abréviation de Ville-des-Hongres ? Les Allemands qui sont venus s'établir à La Croix-aux-Mines, à Gérardmer, à La Bresse, à Bussang . . . , ne seraient-ils pas non plus de la race d'Attila ? Il y a lieu de le croire.

Le Chaumontois fut réuni, au X<sup>e</sup> siècle, à la Mosellane ou Haute-Lorraine. Il était alors divisé en plusieurs comtés ou

seigneuries. Le château a été détruit pendant les nombreuses incursions des pirates du Nord, qui venaient sur leurs barques légères porter le ravage jusque dans nos solitudes, et peut-être même des Sarrasins, que n'auraient pu arrêter les armes de la trop faible Bourgogne. Cette dernière assertion semble être justifiée par le nom de Château des Sarrasins que la tradition donne à des ruines près de la Pierre-d'Appel, commune d'Etival.

Non loin des ruines du premier château de Chaumont, fut construit, dans les fureurs ascétiques du XI<sup>e</sup> siècle, un prieuré, dont il ne reste que quelques vestiges.

Le château, réédifié peu d'années après, reçut le nouveau nom de *Clermont*; il était devenu pour le voué qui l'habitait le boulevard de son indépendance. Il fut rasé complètement dans le même siècle (X<sup>e</sup>), et la montagne de Clermont (aujourd'hui le Chémont) devint en 1114 la propriété du Chapitre de Saint-Dié par le don que lui en fit le duc Thierry.

Mahérus, l'un des grands prévôts de ce Chapitre, entretenait une fille dans une maison qu'il avait fait bâtir dans l'emplacement actuel des jardins de l'évêché de Saint-Dié; le duc Ferry, son neveu, « lui enleva la concubine et rasa sa maison (1210). Mahérus au désespoir se retira au château de Clermont, qu'il avait fait reconstruire peu d'années auparavant, et se vengea de la honte et du mépris en se livrant à la rapine et au brigandage avec quelques chanoines et ses compagnons. Ferry, justement irrité, leva des troupes dans le Val (surtout dans le Ban d'Etival) et s'empara du château de Clermont, qu'il fit démolir. » (GRAVIER, *Histoire de la Ville et de l'Arrondissement de Saint-Dié.*)

Les châteaux de Chaumont et de Clermont, ainsi que le prieuré, sont aujourd'hui sur le territoire de Saint-Dié.

Mahérus avait occupé le siège épiscopal de Toul, où l'avait

remplacé Regnaut (ou Renaud). Croyant sans doute à une intrigue de la part de ce dernier et n'écoulant que son ressentiment, il tua ce dernier sur les hauteurs du Mont-Repos, commune de La Bourgonce. Le duc de Lorraine Thiébaud I<sup>er</sup>, irrité de ce meurtre commis par son grand-oncle et auquel le clergé de Toul prétendait qu'il avait pris part, voulut se justifier en mettant lui-même à mort le coupable. Mahérus, en ayant eu connaissance, alla au devant du duc dans l'espoir de réveiller en lui les affections du sang; il se rendit au Void-de-Parupt où devait passer Thiébaud. Le prince, à la vue du scélérat, lui enfonça une lance dans la poitrine et le laissa mort sur la place. Le cadavre du prévôt resta plusieurs jours exposé aux outrages des passants. Une croix, élevée dans un champ voisin du Void-de-Parupt, et dont on ne voit plus que le socle à demi couvert par l'herbe, rappelle sans doute la place de ce crime.

Le *monastère de Galilée*, dit Gravier d'après les anciens auteurs, possédait une étendue de pays de sept lieues de long sur cinq de large, et *Estival* étendait sa juridiction temporelle sur quinze villages. La limite de ces deux petites souverainetés divisait le territoire communal en deux parties presque égales, séparées par le Dirampré; la méridionale appartenait aux Galiléens. La *ferme de La Vacherie* était donnée avec toutes ses dépendances par le duc Ferry II en 1213 au Chapitre de Saint-Dié. Autour de cette ferme s'élevèrent des maisons, qui devinrent bientôt si nombreuses, que plusieurs rues se formèrent : il y avait (au Nord-Est) la rue des Cloutiers, dont l'emplacement est annoncé par la crasse de fer qui abonde encore dans les terrains avoisinants. Un finage, appelé Champs-derrière-la-Ville, semble prouver que cette localité était jadis importante. La *villa* et la *môttresse de Herbaville*, bâties par ce même Chapitre, étaient déjà le noyau d'un se-

cond village. Autrefois, les religieux et les seigneurs qui possédaient des terres éloignées du lieu de leur résidence, y construisaient une maison pour y rentrer leurs récoltes ; bientôt ils affermèrent à moitié fruit cette maison (moïtresse) et les terres qui en dépendaient, à un colon que l'on appelait moïstrier, d'où le nom de « Champs-du-Moïtrier ». La partie Nord formait le Haut-Ban-d'Étival.

L'autel druidique de Belmont avait été brisé, et bien des siècles plus tard, sur la fin du moyen âge, ses débris servirent à la construction d'une chapelle, qui exista longtemps.

Qui se serait douté, à la vue de cet édifice si simple et que dissimulaient encore les derniers chênes séculaires remplacés par des ormes au XVII<sup>e</sup> siècle, qu'il y eût jadis un temple gaulois, dont l'enceinte était une forêt sacrée, le dôme, la voûte des cieux, et une pierre plate, toute l'ornementation ?

Avant de construire un temple au Dieu des Chrétiens, il fallut qu'un ministre de la vraie divinité, un chanoine de la Collégiale de Saint-Dié, vint exorciser le monticule et lui donner un nom nouveau : aussi fut-il placé, ainsi que le pays d'alentour, sous la protection du grand archange et appelé *côte de Saint-Michel*.

Il est à remarquer qu'en cela le Chapitre déodatien ne fit qu'imiter ce qui avait eu lieu dans toutes les provinces de l'ancienne Gaule. Un tableau ancien, placé au fond du chœur de l'église, semble rappeler ce fait : on y voit le chef de l'armée céleste précipitant Lucifer dans sa caverne de feu.

Le pays qui avoisine l'église du côté de l'Occident (au Nord de la Rouge-Pierre et de la Madeleine) s'appela dès lors le *Ban de Saint-Michel*, et lorsqu'en 1594 il passa à l'abbaye des Prémontrés de Sainte Richarde, il devint le *Haut-Ban-d'Estival*.

Il existait alors une coutume, qui subsista encore long-

temps : c'était, le mardi qui précédait l'Ascension, une sorte de procession, à Saint-Dié, de toutes les paroisses du Val-de-Galilée, procession suivie d'une foire connue dans tout le pays sous le nom de *foire aux croix* ; elle attirait beaucoup de curieux et surtout grand nombre de Juifs. Raynal, dans son ouvrage sur les deux Indes, donne (tome 1<sup>er</sup>, p. 32 et 33) un article fort intéressant auquel je renvoie le lecteur.

En 1710 eut lieu le premier recensement à Saint-Michel, qui pouvait avoir à cette époque environ cinq cents habitants.

Pour ce qui concerne la célébration des offices dans tout le Haut-Ban, « qui comprenait Saint-Michel, Saint-Epvre-de-Nompathlize et Saint-Denis-de-la-Bourgonce », c'était un prémontré d'Etival qui se rendait dans la chapelle de l'un de ces villages, où se réunissait la population des deux autres. Cela se passa ainsi jusqu'en 1722, époque où la chapelle de Saint-Michel fut remplacée par l'église actuelle. Cette église était desservie en 1778 par Nicolas Briot, prieur d'Etival, remplacé le 17 avril 1791 par l'abbé constitutionnel Etienne Demengeon. C'est N. Briot qui, ne voulant pas quitter ses bons paroissiens, accepta l'asile que lui offrit, au prix de sa tête, J.-B. Gérard, de Brehimont, et réussit, après un séjour de quelques mois, à se retirer sain et sauf dans les pays allemands.

En 1782 fut formée la *Communauté de Brehimont*, laquelle prit, huit ans après, le nom de *Commune de Belmont*. Cette commune dépendait alors du canton de Nompatelize ; à la restauration du culte catholique en France (1801) son ancienne appellation lui fut rendue, et lors du remaniement des cantons, sous le Consulat, Saint-Michel devint l'une des vingt-deux communes de celui de Saint-Dié.

Antérieurement à 1789, dans les Champs-des-Dames, près de Bourghémont, était, non un château comme quelques-uns

l'ont prétendu, mais une *abbaye de Bénédictines* (ou mieux un couvent) qui était une des nombreuses dépendances de l'église Saint-Pierre-de-Remiremont : la date de sa fondation n'est pas connue. A son emplacement, sur une assez vaste étendue, on a mis à découvert à diverses reprises, au commencement de ce siècle, des tuiles anciennes, des médailles et même diverses pièces de monnaie.

Vers 1806, la carrière du Chaufour, à Saulcerai, fut régulièrement exploitée pendant de nombreuses années : la pierre y est abondante, et la chaux hydraulique, de bonne qualité; mais les frais étant trop élevés par suite du mode d'exploitation, les propriétaires ont renoncé à l'extraction du calcaire, reconnu à Epinal comme le seul des Vosges pouvant servir à la fabrication du ciment.

En 1814, les Autrichiens de Schwartzenberg, qui venaient de traverser les Vosges par les cols de Sainte-Marie, du Bonhomme, de la Schlucht et de Bussang, envahirent le département pour aller rejoindre à Montereau les Prussiens de Blücher et les Russes de Souvarow. Les soldats du Danube n'avaient point compté sur la résistance opiniâtre des Vosgiens : la colonne de Sainte-Marie campa deux jours aux Journaux, commune de Laveline, et entra à Saint-Dié le 6 Janvier; elle établit ensuite son camp à Saulcerai, sur l'emplacement actuel de l'écart Sous-le-Bois. Les Autrichiens, après deux jours de halte, durent retourner sur leurs pas; puis bientôt, reprenant leur marche, ils fondirent sur nos troupes stationnées à Sainte-Marguerite et achetèrent chèrement la victoire; le 9 janvier, 2.400 Français avaient lutté contre 13.000 alliés.

Dans une maison de Herbaville (c'est la ferme du Protestant) située près de Tréchirat et à gauche de l'ancienne route de Saint-Dié à Rambervillers, fut interné, pendant la Restauration, le colonel de gendarmerie Charlot, qui avait arrêté à

Ettenheim, dans le grand-duché de Bade, le duc d'Enghien, que Napoléon I<sup>er</sup> a fait fusiller à Vincennes en 1804.

De 1862 à 1864 fut construit le chemin de fer de Lunéville à Saint-Dié, qui grandit beaucoup l'importance de la commune.

Au Nord de Brehimont se trouvent l'étroit vallon du Battant et la route de Rambervillers (établie en 1855). C'est par là que les Prussiens, ces incendiaires armés, apparurent le 6 Octobre 1870, et livrèrent bataille à nos soldats, arrivés depuis la veille à Nompatelize. Ce fut certainement la mauvaise fortune de la journée qui voulut qu'aucune pièce de canon ne fût placée près de l'église sur la côte de Belmont, laquelle commande les routes de Rambervillers, d'Étival et de Saint-Dié, que devait suivre l'armée badoise. Dans cette journée si funeste, qui coûta la vie à cent cinquante francs-tireurs et mobiles, douze mille Français combattirent vaillamment, de 9 heures du matin à 5 heures du soir, contre vingt-quatre mille ennemis.

Récemment, en 1880, un enfant de Saint-Michel (né à Herbaville), élevé à la haute dignité de l'épiscopat, M. Amand Lamaze, célébra sa première messe pontificale, et, dans un long entretien, il sut intéresser ses nombreux auditeurs au triste sort des sauvages de sa mission des îles Tonga (Océanie centrale).

D'autres Michellois s'étaient déjà fait un nom : je ne citerai que le naturaliste Thiéry (né à Herbaville) qui, dans la première moitié du siècle dernier, avait en vain essayé d'implanter la cochenille à Saint-Domingue (aujourd'hui la république Haïtienne, dans les Antilles); Mlle Guizot (née à la Vacherie) qui aurait été, peu avant la grande Révolution, dame de chambre de la reine Marie-Antoinette, femme de Louis XVI, et M. Lallemand, chevalier de l'ordre royal du Lys.

Saint-Michel possède une recette buraliste (à Brehimont)

depuis 1881. L'année précédente, le Conseil municipal avait obtenu un bureau de poste pour les 4 communes de l'ancien Haut-Ban-d'Etival : Saint-Michel, appelé depuis Saint-Michel-sur-Meurthe, Nompatelize, La Bourgonce et La Salle.

Puissent ces quelques pages inspirer à d'autres, mieux doués que moi de l'heureux don de captiver les lecteurs, l'idée de résumer ainsi en quelques pages les principaux faits de l'histoire des localités de nos montagnes : ces traits détachés pourront servir à une plume exercée, s'ils sont recueillis à temps, à composer un volume fort intéressant sur le peuple vosgien.

A. BLAISE.

---